

POSTULAT

Madame la Présidente du Conseil,
Messieurs les membres de la municipalité;
Mesdames et Messieurs les membres du
conseil communal

Postulat: Utilisation des nouvelles technologies dans la gestion de l'éclairage public au Mont-sur-Lausanne

La commune du Mont-sur-Lausanne connaît actuellement un développement important et procède à ce titre au réaménagement de plusieurs de ses quartiers. L'éclairage public a récemment été remplacé au chemin du Mottier et le sera au Petit-Flon.

Bien que l'on puisse observer, avec le développement de la technologie LED, une évolution bienvenue de l'efficacité des lampadaires; les initiés s'interrogent sur la stratégie de la Municipalité concernant l'éclairage public dans notre commune.

Est-ce qu'un éclairage public est installé lors de chaque réfection de chaussée ? Est-ce que l'impact de la pollution lumineuse est pris en compte ? Quel type d'énergie est utilisée pour alimenter le réseau ? Quelles sont les mesures prises pour réduire la consommation énergétique ? Le recours à de nouvelles technologies de gestion est-il envisagé ?

En effet, l'existence de solutions innovantes de régulation dynamique dite « intelligente » de l'éclairage public, basé sur des capteurs permet maintenant de substantielles économies énergétiques et pécuniaires. Bien des communes suisses ont joué avec succès le rôle de pionnier dans ce domaine et dans le canton de Vaud, Yverdon et plus récemment Lausanne ont fait appel à ces innovations. Le recours à ces technologies sur le territoire du Mont démontrerait le dynamisme de la Commune et confirmerait son engagement dans les programmes « Société à 2000 watts » et « Le Mont, Cité de l'énergie ».

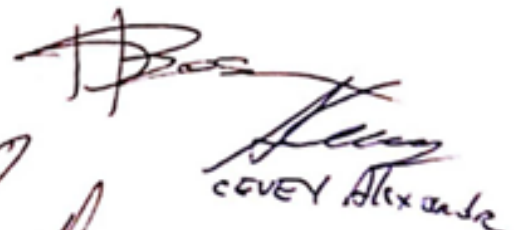
Les postulants demandent donc à la **Municipalité d'étudier d'une part - et à court terme - toutes les solutions techniques sur le marché afin de faire évoluer l'éclairage public sur le territoire communal et de systématiquement les intégrer dans les réalisations futures. D'autre part, de présenter au conseil communal sa stratégie concernant l'éclairage public et de le communiquer à la population montaine.**

Fait au Mont-sur-Lausanne, le 25 juin 2018

Pour le PLR:



Olivier Descloux
Conseiller communal
du Mont-sur-Lausanne



Consofts:

